

Résolution présentée par la délégation

Royaume-Uni

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne la mise à disposition de territoires neutres pour les demandeurs d'asile

L'Assemblée Générale,

Soulignant la difficulté grandissante des pays du Nord à accueillir et intégrer les demandeurs d'asile à la vie active de leur pays,

Alarmée par le fait que les 19 conflits dans les pays du Sud, relevés par une étude publiée dans le CAIRN se basant sur des données d'Amnesty, s'éternisent et n'aboutissent à aucune solution et ce depuis 1990,

Constatant que les ravages de la Covid-19 ont engendré 12'000 milliards de dollars de perte à l'économie mondiale à ce jour selon l'ILOSTAT,

Déplorant que les pays du Nord ne respectent pas les articles 25 et 26 de la DUDH en ne garantissant aux demandeurs d'asile aucune intégration sur le marché du travail ou dans les filières d'éducation,

Rappelant que 10 pays, représentant seulement 2,5% du PIB mondial, accueillent 56% des réfugiés de la planète selon Amnesty International,

Propose

- La mise en place d'un projet, qui viserait à accorder des territoires neutres et indépendants au demandeurs d'asile;
- La mise à disposition des îles Shetland, territoire au nord de l'Ecosse comme première zone neutre et indépendante, pour tester cette possibilité, d'accueillir les réfugiés voulant rejoindre l'Europe;
- Un service de transport géré par l'UNHCR afin d'accompagner les migrants jusqu'au territoire mis à leur disposition;
- La mise à disposition d'un fonds par le UNHCR pour créer les infrastructures de ce territoire remboursable sur une période de 10 ans avec un taux d'intérêt à 2,5%, qui sera reversé au Royaume-Uni en guise de compensation.

Le texte français fait foi